

ces estimations pour 1894, l'on avait inclus une somme destinée aux élections, ce qui naturellement, n'arrive qu'une fois en trois ou quatre ans. L'année dernière, l'honorable ministre a eu le même montant qu'en 1894, soit un montant un peu plus élevé, sans expliquer au comité pourquoi il demandait autant d'argent, vu qu'il n'y a pas eu d'élections dans les territoires. L'honorable ministre a dit au gouvernement du Nord-Ouest qu'il pouvait appliquer ce montant, ainsi qu'une somme de \$25,000 pour la construction d'un pont, à cet argent qu'il avait consenti à lui donner, qui formait, je crois, une somme de \$45,000 ou \$50,000.

M. DALY : \$25,000.

M. MARTIN : Mais tout le montant qu'il a dépensé a été de \$45,000 ou \$50,000. C'est, je crois, une question que l'on devrait parfaitement comprendre et décider dans ce comité. En 1894, M. Ross et un autre membre du gouvernement du Nord-Ouest, je crois, se sont adressés au ministre de l'Intérieur lorsqu'il était à Winnipeg, et ont obtenu une promesse, disent-ils. Si je comprends bien la question, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest prétend que le ministre de l'Intérieur lui a promis \$50,000 dans le but de venir en aide aux colons du district de Régina. Le gouvernement du Nord-Ouest s'est mis à l'œuvre en 1894 et a employé cette somme à cette fin, employant des hommes aux travaux publics nécessaires et à d'autres fins. Il s'attendait à ce qu'il y eût dans le budget de 1895 un crédit de ce montant. Il n'a pas paru de semblable crédit, et aucune explication n'a été donnée au comité des subsides ; mais le gouvernement a donné aux Territoires du Nord-Ouest une subvention un peu plus considérable que celle de l'année précédente—\$25,000 de plus—car dans la subvention, étaient comprises \$5,000 pour un pont, et \$20,000 pour les élections. De sorte que, de cette manière indirecte, qui était très injuste, le Nord-Ouest a été remboursé jusqu'à concurrence de \$25,000. Il manque encore \$25,000, et le gouvernement voudrait que l'on votât ce montant de \$25,000 sous le chef écoles, impressions, etc. Mais la subvention n'est pas accordée dans ce but ; elle est réellement destinée à rembourser le gouvernement du Nord-Ouest. Si je comprends bien, le ministre de l'Intérieur nie qu'une promesse ait été faite de donner \$50,000 aux Territoires du Nord-Ouest. Cette question a créé de l'agitation au Nord-Ouest. On l'a discutée pendant plusieurs jours à la dernière session de l'Assemblée. Quelques membres de l'Assemblée se sont beaucoup opposés à la conduite de M. Haultain et de son gouvernement relativement à la question, et les ont blâmés d'avoir employé les fonds votés pour les Territoires. Le gouvernement provincial a avancé \$50,000 sur les fonds en possession pour les écoles et autres fins, ce qui n'était pas alors requis.

M. Haultain est venu à Ottawa pendant la présente session, et il a sans doute discuté la question avec le gouvernement, et ce crédit est le résultat de ce qui s'est passé entre eux.

Je ne discute pas la question de savoir s'il était convenable d'avancer \$50,000 aux colons pour leur venir en aide ; mais ce que je fais remarquer, c'est que \$50,000 de la subvention fédérale ont été employées dans le but de venir en aide aux colons du district de Régina sans que cette Chambre le sût, et sans que les explications fussent données. Le ministre de l'Intérieur a adopté une manière très

peu convenable de faire adopter un crédit par cette Chambre sans donner d'explication. Dans l'Assemblée, M. Haultain a donné une explication anologue à celle que j'ai déjà donnée, savoir : que la subvention accordée par le gouvernement fédéral en 1895 était réellement de \$25,000 de plus qu'en 1894, et que les \$25,000 constitue le crédit aujourd'hui demandé.

M. DALY : Je n'ai rien à cacher. Je n'ai pas l'intention de tromper la Chambre, ni qui que ce soit. Ce crédit n'a pas été discuté l'année dernière, parce que les crédits relatifs au gouvernement du Nord-Ouest n'ont pas été discutés du tout. Si je voulais tromper la Chambre, j'aurais pu soumettre le crédit sous une forme différente. Les dépenses du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont été faites pour des travaux publics dans le district. Je n'ai jamais parlé de \$50,000 à M. Haultain. Le seul montant mentionné était de \$25,000.

Voici simplement quelle était la position : De nombreuses pétitions avaient été envoyées au gouvernement lui demandant de faire quelque chose pour soulager la misère qui régnait dans les districts de Mâchoire-d'Original et de Régina. J'ai prétendu que c'était une question tout à fait en dehors de notre juridiction, et qu'elle était de la juridiction de l'Assemblée du Nord-Ouest. J'ai rencontré mon Haultain lors de mon voyage dans l'ouest, cet été là, après avoir échangé une correspondance considérable avec M. Davin et autres. M. Haultain croyait qu'il ne serait pas sage d'accorder des secours sans recevoir une compensation des colons secours, et, ainsi, son gouvernement entreprit des travaux publics locaux, et l'argent fut payé à ceux qui y ont travaillé. La somme demandée ici \$25,000, est un crédit final pour rembourser le gouvernement du Nord-Ouest du montant donné pour des fins de secours.

M. MARTIN : L'honorable ministre n'a pas donné d'explication relativement au crédit de l'année dernière. L'année dernière, l'honorable ministre a accordé \$25,000 dans le but de secourir les colons, sans expliquer les crédits.

M. DALY : Je n'ai pas agi ainsi.

M. MARTIN : Le montant a été augmenté de \$25,000 en 1894, à cause des crédits accordés pour le pont et pour les élections. Mais bien qu'en 1895, ces deux item aient été abandonnés, cependant, le même montant a été virtuellement demandé.

M. DAVIN : Ce ne serait pas nécessairement tant de moins chaque année. On donne beaucoup plus que ce qui est demandé chaque année ; environ \$100,000.

M. MARTIN : L'honorable député a probablement raison. Si l'on avait donné en 1893, le même montant qu'en 1894, les territoires recevraient \$25,000 de plus, car ils devaient payer \$20,000 pour les élections et \$5,000 pour un pont, ce dont ils n'avaient pas besoin l'année précédente. Je dis que cette augmentation n'était pas pour les fins ordinaires des territoires, mais pour le paiement de ces fonds destinés à des secours.

M. FOSTER : Je désire rappeler à mon honorable ami (M. Martin) que le train de Winnipeg part à une heure.